

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZER

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Polymère immobilisant anti-insectes rampants et volants sans insecticide.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : COMPO France SAS  
Zone Industrielle  
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Téléphone : 03 81 40 25 25  
Adresse e-mail : info@compo.fr

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (Inhalation:poussières,brouillard) Catégorie 4 H332

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2H411

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS07

GHS09

Mention d'avertissement (CLP)

: Attention

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

---

Mentions de danger (CLP)	: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence (CLP)	: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P103 - Lire l'étiquette avant utilisation. P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation en vigueur.

### **2.3 Autres dangers**

Le produit ne répond pas aux critères applicables aux substances ou mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

**RUBRIQUE 3: Composition/ informations sur les composants**

**3.1. Substances**

Non applicable

**3.2. Mélanges**

**Description** : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Heptaméthyltrisiloxane modifié polyalkylenoxide	N° CAS: 67674-67-3	80 - < 100 %	Acute Tox. 4 (par inhalation), H332 (ATE=1,5 mg/l/4h) Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

- Remarques générales : Arrêter le contact / exposition. Enlever immédiatement tout vêtement contamine, mettre la victime dans une position confortable à l'air frais et maintenir au chaud. Desserrer les vêtements, par exemple le collet, cravate ou ceinture. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas de symptômes préoccupants, faire appel à une assistance médicale. Montrer au médecin l'étiquette ou la fiche de données de sécurité du produit. Informer le médecin des premiers soins apportés à la victime.
- En cas d'inhalation : Déplacer la victime à l'extérieur de la zone contaminée. En cas de difficultés respiratoires, apporter à la victime de l'oxygène et appeler un médecin si nécessaire.
- En cas de contact avec la peau : Laver la peau à l'eau, ensuite à l'eau et du savon. En cas de persistance d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer à la lotion appropriée pour les yeux ou à l'eau propre en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes.

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

En cas d'ingestion : Rincer la bouche et boire une grande quantité d'eau. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Si la victime vomit, garder sa tête baissée pour empêcher que le produit ne pénètre dans ses voies respiratoires.

Protection des secouristes : Il ne faut entreprendre aucune action qui puisse exposer des secouristes au danger, à moins qu'ils ne soient convenablement formés et conscients du danger.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes aigus : Irritation des yeux (larmolement, rougissement).

Effets différés : aucune donnée disponible.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Information pour le médecin : Aucun antidote, appliquer un traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Pour des petits feux, utiliser des extincteurs à mousse, neige (CO<sub>2</sub>) ou à poudre. Pour les grands feux, utiliser de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction déconseillés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré pour éviter de répandre la contamination dans l'environnement.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La décomposition thermique peut conduire à la formation des gaz dangereux – oxydes de carbone, silice, formaldéhyde et autres gaz dangereux. Eviter l'inhalation des produits de combustion, ils peuvent être dangereux pour la santé.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Utiliser obligatoirement un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés pendant la lutte contre l'incendie ou pendant des opérations de nettoyage immédiatement après l'incendie dans des espaces confinés ou mal ventilés.

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

Information supplémentaire : Evacuer les personnes non autorisées de la zone à risque qui ne participent pas à la lutte contre l'incendie.

Refroidir à l'eau les récipients et les emballages se trouvant à proximité de la source d'incendie ou exposés à la chaleur, arroser à la distance de sécurité (danger d'explosion), évacuer les de la zone à risque si cela est possible. Eliminer les résidus de l'incendie et de l'eau utilisée pour l'extinction selon les règlements en vigueur en la matière. Ne pas déverser l'eau utilisée pour la lutte contre l'incendie dans les égouts.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Eviter le contact avec le produit déversé. Protéger les yeux et la peau, ne pas inhaler des fumées / vapeurs. Utiliser les équipements de protection individuelle recommandés. Ventiler l'espace confiné.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher la pénétration dans les égouts, dans les eaux de surface et souterraines et dans le sol. Ne pas déverser dans les égouts. En cas de pollution des cours d'eau, alerter les autorités compétentes.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : En cas d'endommagement du récipient et déversement du produit, endiguer la fuite et transvaser le produit dans un récipient vide. Contenir le produit avec un matériel absorbant (sable, sciure de bois, diatomite, vermiculite, absorbant universel). Placer dans un récipient fermé, identifier et éliminer selon les règlements en vigueur. Laver à l'eau les lieux contaminés. Effectuer des travaux de nettoyage en assurant une ventilation efficace.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la Rubrique 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la Rubrique 13.

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Lire attentivement l'étiquette avant d'utiliser le produit. Eviter le contact du produit avec la bouche, la peau, les yeux. Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer en travaillant avec le produit. Après avoir utilisé le produit, laver les mains et le visage. Utiliser conformément à la destination du produit.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Néant

Hygiène industrielle :

- Il est conseillé d'appliquer une ventilation efficace au cours du travail (ventilation générale et aspiration locale)
- Assurer un poste de rinçage des yeux et des mains en cas de contact
- Laver les mains avec de l'eau et du savon avant de manger, fumer et après le travail terminé
- Il faut respecter les précautions normales relatives à la manipulation des substances chimiques.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Stocker uniquement dans des emballages originaux et bien fermés. Pendant le stockage, éviter l'humidité et l'eau.

Garder hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments, boissons et des engrais. Eviter de stocker près des substances odorantes. Stocker et transporter à des températures entre 0 à 35°C.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Voir rubrique 1.2.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

#### **8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques**

Le produit ne contient pas de composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

#### **8.1.2. Procédures de suivi recommandées**

Pas d'informations complémentaires disponibles

6/20

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

---

**8.1.3. Contaminants atmosphériques formés**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**8.1.4. DNEL et PNEC**

Pas de données

**8.1.5. Bande de contrôle**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**8.2.1 Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation aspirante locale pour éliminer les vapeurs de lieux d'émission du produit, ainsi qu'une ventilation générale.

**8.2.2 Équipements de protection individuelle**

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection en travaillant avec le produit.

Protection de la peau : Utiliser des vêtements de protection en travaillant avec le produit.

Protection des mains : Utiliser des gants de protection. Matière des gants doit être imperméable et résistante au produit. Utiliser des gants de protection de caoutchouc, de néoprène ou nitrile. Epaisseur minimum 0.4 mm. En cas de contact fréquent ou prolongé avec le produit, il est conseillé d'utiliser des gants de classe de protection 5 (temps de pénétration supérieur à 240 minutes selon EN 374). En cas de court contact avec le produit, il est conseillé d'utiliser des gants de classe de protection 3 ou supérieure (temps de pénétration supérieur à 60 mn selon EN 374).

La résistance des matières, dont les gants sont produits, doit être vérifiée avant l'utilisation. Le fabricant des gants doit fournir l'information sur le temps de pénétration relatif à la substance, et ce temps-là doit être respecté. Il est conseillé de changer régulièrement des gants et un changement immédiat e, cas de signe d'usure, endommagement (déchirement, perforation) ou de changement d'aspect (couleur, élasticité, forme).

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

Protection respiratoire : Dans des conditions normales, elle n'est pas nécessaire si une ventilation appropriée est assurée, obligatoire en cas d'expositions aux vapeurs du produit très concentré. En cas de besoin, utiliser un demi-masque de type SA.

**Normes de référence relatives :  
aux équipements de protection**

EN 140 :2001 Dispositifs de protection respiratoire, demi-masque et masque coqué. Exigences, tests,identification

EN 143 :2004 Dispositifs de protection respiratoire, Filtres. Exigences, tests,identification

EN 149+A1 :2010 Dispositifs de protection respiratoire, Demi-masques filtrants de protection contre les particules. Exigences, tests,identification

EN 14387+A1 : 2010 Dispositifs de protection respiratoire, Absorbants et absorbants à filtre. Exigences, tests,identification

EN 374-1 : 2005 Gants de protection contre les produits chimiques et micro-organismes – Partie 1 : Terminologie et exigences

EN 374-2 : 2005 Gants de protection contre les produits chimiques et micro-organismes – Partie 2 : Détermination de la résistance à la pénétration

EN 374-3 : 2005 Gants de protection contre les produits chimiques et micro-organismes – Partie 3 : Détermination de la résistance à la perméation par des produits chimiques

EN 166 : 2005 Protection individuelle des yeux. Exigences

EN 14605+A1 : 2010 Vêtements de protection résistant chimiquement. Exigences relatives aux vêtements de protection corporelle, étanches aux liquides (Type 3) ou aux brouillards (liquides pulvérisés (Type 4), compris des produits assurant une protection partielle (Type PB3 et PB4)

EN ISO 20344 :2012 Equipement de protection individuelle – Méthodes d'essai sur les chaussures de sécurité

**8.2.3 Contrôles de l'exposition de l'environnement**

Eviter le déversement de grande quantité de produit dans le sol, des eaux de surface et de nappe.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique : Liquide  
Couleur : Pas disponible  
Odeur : Faible, caractéristique.



**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

---

Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Propriétés explosives	: Non explosif, produit ne contient pas de composants explosifs
Propriétés comburantes	: Non comburant, produit ne contient pas de composants comburants
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Non applicable
Limite inférieure d'explosion	: Non applicable
Limite supérieure d'explosion	: Non applicable
Point d'éclair	: Pas disponible
Température d'auto-inflammation	: > 100°C
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: 5.87 (1% émulsion aqueuse)
Viscosité, cinématique	: Pas disponible
Solubilité dans l'eau	: Non soluble, forme une émulsion
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Pas disponible
Densité relative	: 1.01 – 1.02
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Pas disponible
Taille d'une particule	: Non applicable
Distribution granulométrique	: Non applicable
Forme de particule	: Non applicable
Ratio d'aspect d'une particule	: Non applicable
État d'agrégation des particules	: Non applicable
État d'agglomération des particules	: Non applicable
Surface spécifique d'une particule	: Non applicable
Empoussiérage des particules	: Non applicable

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

---

## **9.2. Autres informations**

### **9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Non réactif dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales d'utilisation et stockage.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Aucune donnée disponible

### **10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Haute température, exposition directe au soleil, humidité.

### **10.5. Matières incompatibles**

Matières à éviter : Aucune donnée disponible

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Dans les conditions d'utilisation et de stockage conseillés le produit ne forme pas de produits dangereux de décomposition.

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

**Toxicité aiguë**

La classification du mélange faite avec des méthodes de calcul conformes au règlement CEN° 1272/2008 en tenant compte des composants dangereux :

- Ingestion : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis –  
ETA mélange > 2000 mg/kg
- Contact avec la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis –  
ETA mélange > 2000 mg/kg
- Inhalation : Produit classifié dangereux par inhalation – ETA mélange > 2.35 mg/L (poussières et brouillards)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Produit :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Produit :** Produit classifié irritant pour les yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Produit :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

**Produit :** Produit ne contient pas de composants mutagènes.

**Cancérogénicité**

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

---

**Produit :** Produit ne contient pas de composants cancérogènes.

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit :** Produit ne contient pas de composants néfastes pour la reproduction.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

**Produit :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

**Produit :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets potentiels pour la santé :**

Ingestion : Peut provoquer l'irritation du système gastro-intestinal  
Inhalation : Effet néfaste, peut provoquer une irritation des voies respiratoires  
Peau : Peut provoquer l'irritation de la peau, effets allergiques  
Yeux : Provoque l'irritation des yeux

**Données toxicologiques pour le composant dangereux (polymère de silicone) :**

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

Toxicité orale aiguë (rat) DL<sub>50</sub> : > 2000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë (rat) DL<sub>50</sub> : > 4000 mg/kg

Toxicité aiguë inhalation (rat) DL<sub>50</sub> : 2 mg/L/4h (aérosol)

Toxicité aiguë inhalation (rat) DL<sub>50</sub> : > 11.78 mg/dm<sup>3</sup>/4h (aérosol – 5% suspendu aqueux)

Effet irritant (lapin, peau) : pas d'effets irritants

Effet irritant (lapin, œil) : très irritant

Effet allergisant (cobaye) : pas d'effets allergisants

Toxicité à dose répétée, voie orale (rat) : NOAEL : 150 mg/kg (28 jours)

Mutagénicité sur les cellules reproductrices

- Test Ames, résultat : négatif (il n'est pas mutagène)
- Aberration chromosomique, résultat : négatif
- L'essai cytogénétique des mammifères, résultat : négatif
- L'essai de micronoyaux (OCDE 474), résultat : négatif

## **11.2. Informations sur les autres dangers**

### **11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le mélange ne contient pas de substances présentant des propriétés de perturbateur endocrinien en concentration supérieure ou égale à 0.1 % en poids.

### **11.2.2 Autres informations**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

La classification du mélange faite avec des méthodes de calcul conformes au règlement CEN° 1272/2008 en tenant compte des composants dangereux :

Les produit est classifié Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (catégorie 2)

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé sous l'aspect de persistance et dégradabilité, mais on admet qu'il n'est pas rapidement dégradable sur la base des résultats pour un produit chimiquement similaire. Le produit s'hydrolyse facilement en milieu acide et basique.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne répond pas aux critères.

### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le mélange ne contient pas de substances présentant des propriétés de perturbateur endocrinien en concentration supérieure ou égale à 0.1 % en poids.

### **12.7. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible

#### **Données toxicologiques pour le composant dangereux (polymère de silicone) :**

Toxicité aiguë pour les poissons (*Danio rerio*) : CL<sub>50</sub> (96h) : 6.8 mg/L

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques (*Daphnia magna*) : CL<sub>50</sub> (48h) : 25 mg/L

Toxicité aiguë pour les algues (*Pseudokirchneriella subcapitata*) : CE<sub>50</sub> (96h) : 32 mg/L

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Déchets du produit :**

Stocker des résidus de produit dans des emballages originaux.

Éliminer conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### **Élimination des emballages usagés :**

Le recyclage ou l'élimination des déchets d'emballage doivent être gérés en conformité aux règlements en vigueur (voir rubrique 15)

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification**

N° ONU (ADR)	: UN 3082
N° ONU (IMDG)	: UN 3082
N° ONU (IATA)	: UN 3082
N° ONU (ADN)	: UN 3082
N° ONU (RID)	: UN 3082

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Désignation officielle de transport (ADR)	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (IMDG)	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
Désignation officielle de transport (IATA)	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
Désignation officielle de transport (ADN)	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (RID)	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Description document de transport (ADR)	: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (HEPTAMETHYLTRISILOXANE MODIFIÉ POLYLALKYLENOXIDE), 9, III, (-)
Description document de transport (IMDG)	: UN 3082 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (HEPTAMÉTHYLTRISILOXANE MODIFIÉ POLYLALKYLENOXIDE), 9, III, POLLUANT MARIN
Description document de transport (IATA)	: UN 3082 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (POLYALKYLENEOXIDE MODIFIED HEPAMETHYLTRISILOXANE), 9, III
Description document de transport (ADN)	: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III
Description document de transport (RID)	: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

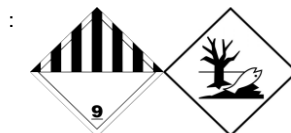
**ADR**

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 9
Étiquettes de danger (ADR)	: 9

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

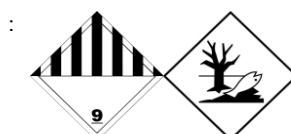
Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022



**IMDG**

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 9

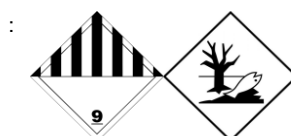
Étiquettes de danger (IMDG) : 9



**IATA**

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 9

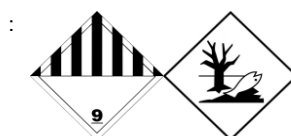
Étiquettes de danger (IATA) : 9



**ADN**

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 9

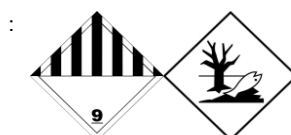
Étiquettes de danger (ADN) : 9



**RID**

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 9

Étiquettes de danger (RID) : 9



**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR) : III



**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

Groupe d'emballage (IMDG) : III  
Groupe d'emballage (IATA) : III  
Groupe d'emballage (ADN) : III  
Groupe d'emballage (RID) : III

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Dangereux pour l'environnement : Oui  
Polluant marin : Oui  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Mesures de précautions pour le transport : Informations concernant la manipulation, voir rubrique 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination, voir rubrique 13.

**Transport par voie terrestre**

Dispositions spéciales (ADR) : 274, 335, 375, 601  
Code de classification (ADR) : M6  
Code de restriction en tunnels (ADR) : -

**Transport maritime**

Dispositions spéciales (IMDG) : 274, 335, 969  
N° FS (Feu) : F-A  
N° FS (Déversement) : S-F

**Transport aérien**

Dispositions spéciales (IATA) : A97, A158, A197, A215

**Transport par voie fluviale**

Dispositions spéciales (ADN) : 274, 335, 375, 601

**Transport ferroviaire**

Dispositions spéciales (RID) : 274, 335, 375, 601

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**15.1.1. Réglementations UE**

- Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

- Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH
- Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.
- Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants
- **15.1.2. Directives nationales**

ICPE 4511

- **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour le produit.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Abréviations et acronymes:	
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CE50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
COV	Composés organiques volatiles
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
EN	Norme européenne
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
FDS	Fiche de Données de Sécurité
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
N.S.A.	Non spécifié ailleurs

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

N° CE	Numéro de la Communauté européenne
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
R&Ds	«recherche et développement scientifiques»: toute activité d'expérimentation scientifique, d'analyse ou de recherche chimique exercée dans des conditions contrôlées et portant sur des quantités inférieures à 1 tonne par an.
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles
STP	Station d'épuration
TLM	Tolérance limite médiane
TRGS	Prescriptions techniques pour les substance dangereuses
VLB	Valeur limite biologique
VLE	Limite d'exposition professionnelle
VLIEP	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
WGK	Classe de pollution des eaux

Texte intégral de H- et EUH:		
Acute Tox. 4 (par inhalation : poussières, brouillard)	Toxicité aiguë (Inhalation:poussières,brouillard) Catégorie 4	
Acute Tox. 4 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4	
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2	
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	
H332	Nocif par inhalation.	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
La classification et la procédure employées pour déterminer la classification des mélanges conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]:		
Acute Tox. 4 (par inhalation : poussières, brouillard)	H332	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

**ZERO Insecticide Rampants & Volants - Pulvérisateur à cartouche 450 mL + 9 mL - BARZERO500 - 3167770220**

Référence : FDS\_1066\_N  
Version: 2022-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 30/11/2022

---

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit